Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 54 (1909)

Heft: 3

Artikel: Le règlement d'exercice pour l'infanterie suisse : la compagnie sous le

feu de l'artillerie

Autor: Feyler, F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-338931

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le Règlement d'exercice pour l'infanterie suisse

La compagnie sous le feu de l'artillerie.

Le chapitre précédent s'est surtout préoccupé de l'influence du feu d'infanterie ennemi sur le fractionnement de la compagnie. L'influence du feu d'artillerie mérite un examen séparé.

Le règlement suisse est extrêmement sobre d'indications sur l'attitude à observer par l'infanterie sous le feu du canon. La seule disposition qui y a trait est celle du § 326 :

L'artillerie ennemie cherchera à arrèter le mouvement offensif de l'infanterie. Notre artillerie s'opposera à ces efforts en contrebattant tout d'abord l'artillerie ennemie. Ainsi soutenue, l'infanterie franchira la zone battue par l'artillerie tantôt en utilisant habilement le terrain, tantôt en le traversant avec rapidité.

C'est tout. Les règlements étrangers ne sont guère plus prodigues de recommandations. Le règlement allemand se borne à conseiller de varier les procédés et la direction de la marche en avant et d'employer des lignes de tirailleurs minces et irrégulières (R. A. 450). Le règlement autrichien reste dans le vague : il faut grouper et fractionner les troupes avant de pénétrer dans la zone des feux de l'artillerie. Le choix des formations appropriées des unités subalternes appartient à leurs chefs. Dans le bataillon, les compagnies prennent entre elles intervalles et distances suivant les dispositions du commandant. Les chefs de compagnie décident des formations à adopter (R. Aut. 499, 275). Le règlement français insiste un peu plus. Lorsque l'infanterie peut être exposée au feu de l'artillerie, elle a l'obligation d'utiliser toutes les ressources du terrain, ce qui est évident, et de prendre les formations les moins vulnérables, ce qui ne l'est pas moins.

Mais, comme les autres armes, l'artillerie est sujette, tout au moins dans une certaine mesure, aux influences du champ de bataille; son attention peut se trouver absorbée par l'obligation de répondre ou de se soustraire au feu de l'artillerie adverse et par les incidents de toute nature qui se produisent pendant l'action; l'utilisation complète de la puissance de son feu suppose la réunion de conditions favorables qu'elle ne réalisera pas toujours.

Une infanterie mobile et manœuvrière, qui sait utiliser l'instant propice, peut donc marcher de l'avant, même quand elle est en face de batteries en position; elle ne doit pas se laisser arrêter par la crainte de leur feu, ni hésiter à les attaquer.

Largement espacés, répartis par petits groupes et cheminant à couvert, les éléments engagés sur le front offrent des buts peu saisissables. Se couchant pendant les rafales, reprenant la marche dès qu'elles cessent, ils parviennent à gagner du terrain et à s'approcher de l'artillerie à des distances où leur feu prend vite une efficacité redoutable, et peut même rendre intenable la position des batteries ennemies. (R. F. 289.)

Le règlement japonais donne une indication plus précise que ne le sont celles qu'on vient de voir :

Une infanterie manœuvrant dans la zone battue par le feu d'artillerie doit tout d'abord réduire son front le plus possible, afin de rendre difficile le pointage des pièces. S'il lui est déjà impossible de se soustraire au feu efficace de l'artillerie ennemie, l'infanterie prendra une formation aussi mince que possible, dans le but de se rendre moins vulnérable. (R. J. 284.)

On remarquera qu'aucune de ces prescriptions ne fait même une allusion à la distance à partir de laquelle il convient d'adopter les formations les mieux appropriées à la marche sous le feu du canon, et qu'exception faite du règlement japonais et du conseil du règlement allemand relatif aux lignes de tirailleurs minces et irrégulières, aucune ne spécifie quelles formations sont les moins vulnérables.

Sur le premier point, on comprend qu'il en soit ainsi. La portée utile d'une pièce d'artillerie dépend de nombreux facteurs essentiellement variables selon le progrès des constructions techniques : construction de la bouche à feu, du projectile, des instruments de pointage, de ceux d'observation. Fixer des chiffres dans un règlement d'infanterie serait l'exposer à être promptement démodé.

Il est plus curieux d'avoir à constater que ces indications n'existent pas davantage dans les règlements d'artillerie. Ils se bornent le plus souvent à déclarer que l'ouverture du feu est déterminée par les ordres du commandant des troupes. C'est le cas, entre autres, du règlement suisse de 1905.

D'une manière générale, on recommande à l'artillerie comme à l'infanterie de ne pas exagérer ses portées. « Tirer de loin est le type de la mauvaise artillerie », a écrit le général Langlois. Mais le plus souvent aussi, cette recommandation n'est pas écoutée, ainsi que l'établit l'expérience de toutes les guerres. Il en a été ainsi, entre autres, dans l'Extrème-Orient. Le lieutenantcolonel van Berchem, résumant son étude de la conduite des artilleries russe et japonaise en Mandchourie, conclut des faits que le combat aura la tendance à s'ouvrir de très loin et qu'il faudra réagir contre les exagérations de cette tendance. ¹

Un article du major-général à d. Richter sur le tir de l'artillerie de campagne aux distances exagérées dans la guerre russojaponaise constate qu'il a été souvent ouvert entre 4000 et 5000 mètres et quelquefois jusqu'à 6000 m.²

Un article reproduit de la revue russe Michailowetz par la Strefleur's Zeitschrift, livraison d'avril 1906, expose qu'à la bataille du Schaho, la 2º batterie de la 43º brigade d'artillerie prit successivement sous son feu les objectifs suivants: Entre 4410 et 4620 m., un village occupé par l'ennemi; l'effet parut bon; à 4200 m., deux demi-compagnies avançant en échelon, qui profitaient habilement des couverts du sol. La batterie réussit à diriger sur le second échelon huit shrapnels bien placés qui dispersèrent la demi-compagnie; on vit quelques hommes demeurer sur le carreau. L'autre demi-compagnie subit le mème sort; ses restes battirent en retraite. Enfin, la batterie tira, entre 5040 et 5460 m. sur d'épaisses colonnes d'infanterie. L'auteur n'indique pas le résultat. 3

Ces tirs ont eu lieu avec un matériel moins perfectionné que ceux dont disposent aujourd'hui les armées européennes. Les canons à tir rapide de 75 mm. ont une portée de 8000 m. et plus. En outre chaque année des progrès sont réalisés dans les mécanismes de pointage et les instruments d'observation, lunettes, jumelles, etc. On peut donc admettre que les cas exceptionnels en Mandchourie le seront moins dans une prochaine guerre, et que l'infanterie doit s'accoutumer à utiliser à de grandes distances de l'ennemi déjà les cheminements abrités ou, à ce défaut, les formations qui lui permettent de parcourir les espaces découverts avec la moindre vulnérabilité.

Pour déterminer ces formations, il est bon de se rendre compte

¹ Notes sur l'artillerie de campagne en Mandchourie. « Rev. mil. suisse » 1905, p. 825.

² Das Schiessen der Feldartillerie auf übergrossen Entfernungen. Artilleristische Monatshefte, février 1909, p. 124.

³ Der Russisch-japonische Krieg: Urteile und Beobachtungen von Mittkämpfern.

de l'efficacité des projectiles de l'artillerie de campagne et de ses procédés de tirs.

Le projectile servi contre les buts découverts et mobiles comme l'infanterie est le shrapnel, renfermant de 200 à 300 balles (Suisse 210). Ces balles en se dispersant sur le sol après l'éclatement du projectile forment une gerbe dont la dimension varie suivant différents facteurs, vitesse restante au projectile, force de propulsion produite par les gaz de la poudre, hauteur d'éclatement, distance, etc. Il n'est pas nécessaire qu'un commandant d'unité d'infanterie connaisse ces détails par le menu; il lui suffit de savoir la largeur et la longueur approximatives de cette gerbe dans les conditions les plus efficaces du tir. La largeur est de 12 à 15 mètres, la longueur utile de 150 à 200 mètres. Il est bon de tenir compte aussi de l'artillerie lourde de campagne qui, quoique destinée surtout à battre les couverts, peut être appelée à diriger ses feux sur les buts mobiles et découverts. La largeur de la gerbe des pièces lourdes de campagne atteint une vingtaine de mètres.

Le commandant d'une unité d'infanterie doit également connaître, d'une façon générale, les méthodes de tir de l'artillerie de campagne.

Il faut distinguer deux moments dans le tir d'une batterie : le tir de réglage et le tir d'efficacité.

Le tir de réglage a pour but de déterminer la distance à laquelle se trouve l'objectif. A cet effet, l'artilleur cherche ce que l'on appelle la « fourchette », c'est-à-dire qu'il s'applique à encadrer le but entre deux points d'éclatement de ses projectiles, l'un devant, l'autre derrière, si possible alternativement, augmentant ensuite la portée des coups qui éclatent devant, diminuant celle des coups qui éclatent derrière, jusqu'à resserrer étroitement le but entre ceux-là et ceux-ci : cette fourchette minima, appelée petite fourchette, par opposition au large encadrement du début qui est la grande fourchette, représente un espace d'environ 120 mètres. La longueur de la grande fourchette dépendra de la première évaluation de la distance par le chef de batterie. Aux longues portées, elle sera, en moyenne, de 300 mètres 1. Quand la petite fourchette est obtenue, le chef de bat-

 $^{^{\}bf 1}$ A titre de renseignements, voici quelques indications tirées ou résumées du règlement suisse de 1905 sur le service et l'instruction de l'artillerie de campagne :

L'évaluation de la distance au but est représentée par un chiffre de distance, mul-

terie, sûr de sa hausse, passe au tir d'efficacité à l'aide duquel il cherche l'anéantissement du but en l'arrosant de ses projectiles dans le minimum de temps.

Le tir de réglage s'exécute avec des projectiles percutants ou avec des projectiles fusants, mais, pour ces derniers, à éclatements bas, permettant au nuage de fumée de masquer le but ou de lui servir de fond, suivant que le coup est court ou long. On base chaque correction sur au moins quatre coups tirés avec même chiffre de distance et même graduation de la fusée. Ces quatre coups forment un *groupe*. Ils sont dirigés sur le même point; par exemple, si le but est une ligne, sur le centre, s'il est une colonne de compagnie, sur une section d'aile. Une fois la fourchette trouvée, on répartit le feu pour le tir d'efficacité. Cette répartition s'effectue déjà pour le tir de réglage si la distance est évaluée à moins de 1500 m. La batterie bat un front de 100 m.

Le tir de réglage ou d'efficacité s'exécute en feu successif ou en feu de vitesse. Dans le feu successif, les pièces de la batterie font feu l'une après l'autre, en commençant par une aile, et en suivant l'ordre de leur emplacement. Lorsque toutes les pièces de la batterie ont successivement fait feu, la pièce de l'aile par laquelle a débuté le tir fait feu de nouveau, et ainsi de suite.

tiple de dix, correspondant à cette évaluation et donnant la hausse (80, 90, 130, 180, etc.) Les chiffres de distance correspondant aux portées sont les suivants : 1000 m. = 20; 2000 m. = 60; 3000 m. = 100; 4000 m. = 150; 5000 m. = 200. Les chiffres de distance correspondant aux portées intermédiaires sont obtenus, par interpolation, avec une exactitude suffisante (1500 m. = 40; 2500 = 80, etc.)

Sur le sol horizontal, un changement d'une division au chiffre de distance (c'est-àdire d'une unité), modifie la portée :

d'environ 30 mètres pour une portée de 1000 à 2000 mètres

```
n
25
n
n
n
2000 à 3000
n

n
20
n
n
n
3000 à 4000
n

n
15
n
n
4000 à 5000
n
```

Si, au début du tir de réglage, le premier coup observé donne un nuage de fumée devant ou derrière le but, on augmente ou on diminue le chiffre de distance de 8 divisions (200 à 240 m.) aux distances égales ou inférieures à 2000 m., de 16 divisions (240 à 320 m.) aux distances supérieures à 2000 m., jusqu'à ce qu'un point d'éclatement soit observé du côté du but opposé à celui de la précédente observation. A ce moment, la grande fourchette est obtenue. On la resserre, pour obtenir la petite fourchette, en prenant une fois le chiffre moyen si elle est de 8 divisions, et en répétant cette correction une seconde fois si elle est de 16 divisions.

Si le but est en mouvement, on resserre plus ou moins la fourchette suivant la rapidité du déplacement. Quand le but avance, si le dernier coup tiré a fixé la limite supérieure de la fourchette, on n'allonge pas le coup de la limite inférieure qui risquerait d'éclater derrière, on le répète; le but, en se portant en avant, pénétrera de luimème dans la zone du coup. Quand le but recule on procède inversément.

Dans le feu de vitesse, chaque pièce fait feu dès qu'elle est prête à tirer et sans avoir égard à sa place dans la batterie. Le feu de vitesse est toujours un feu limité à un nombre déterminé de coups par pièce.

Ces règles sont celles du Règlement suisse de 1905 sur le service et l'instruction de l'artillerie de campagne. Elles sont, à quelques différences près, les mêmes en Allemagne, en Autriche et en Italie. En France, les différences sont beaucoup plus sensibles et il n'est pas inutile de s'y arrêter : premièrement, parce que l'infanterie suisse peut se trouver aux prises avec l'artillerie française aussi bien qu'avec celles des trois autres voisins de la Confédération ; secondement, parce que le système français ayant d'emblée poussé jusqu'à ces dernières conséquences logiques l'emploi du canon à tir rapide, les artilleurs ne manquent pas qui prédisent qu'il s'imposera, petit à petit, partout.

Les caractéristiques de la méthode française sont : premièrement, la recherche d'une fourchette moins serrée (200 m.), réduisant, par conséquent, la durée du réglage ; secondement, un tir d'efficacité arrosant une surface maximum de terrain avec une rapidité maximum aussi, entraînant — c'est le revers de la médaille, — une considérable consommation de munitions.

Le tir d'efficacité trouve toute sa violence et toute son étendue dans le tir progressif avec fauchage. La fourchette de 200 m. étant obtenue, la batterie commence immédiatement son tir à une hausse inférieure de 100 m. à la hausse courte de la fourchette et l'échelonne quatre fois, c'est-à-dire jusqu'à la hausse de 100 m. supérieure à la hausse longue de la fourchette. A chacun de ces échelons, chaque pièce tire le plus rapidement possible trois coups dans trois directions différentes de 6 millièmes, de manière à élargir le front battu. Pour chaque nouvelle hausse, le sens du fauchage est changé; on fauche à gauche pour les première et troisième hausses; à droite pour les deuxième et quatrième. La batterie couvre ainsi de 48 projectiles (3 coups × 4 pièces × 4 hausses) savoir de 14,400 balles, un rectangle de 200 m. de largeur sur 500 de profondeur environ. Si le tir a lieu sans fauchage, chaque pièce ne tire que deux coups par hausse, ce qui représente 32 projectiles, ou 9600 balles, dans un rectangle de 100 m. de largeur sur 500 de profondeur. Le tir de réglage dure de 1 à 3 minutes, le tir d'efficacité de 30 à 40 secondes. C'est par ce moyen que le règlement d'artillerie français entend obtenir le résultat prévu dans son § 616: « La rapidité et la puissance du tir donnent à l'artillerie, sur un terrain qu'elle bat efficacement, une action telle qu'aucune troupe en formation dense ne peut s'y mouvoir sans s'exposer à des pertes assez sérieuses pour ébranler son moral et arrêter sa marche 1 ».

Les méthodes françaises ne font qu'accentuer les conclusions tactiques que l'infanterie doit tirer des moyens et des procédés de l'artillerie. La principale de ces conclusions est la suivante :

Le tir d'efficacité étant foudroyant, tandis que le tir de réglage laisse une certaine marge aux mouvements des troupes qu'il prend sous son feu, il faut s'appliquer à l'éviter ou du moins à le retarder le plus possible en compliquant les conditions du réglage.

Comment les compliquera-t-on? Tout d'abord en utilisant les couverts du sol et les cheminements, cela va sans dire. Mais en terrain découvert? Ici interviennent le choix des formations et les mouvements.

Il faut condamner les écrans larges qui, d'une part, facilitent le pointage en direction, d'autre part, favorisent l'observation des coups en réduisant les inconvénients de la déviation. Plus large est le but, plus étendu devient la façade sur laquelle se dessinera le nuage des coups courts ou qui se détachera sur le nuage des coups longs. De là cette conséquence que la colonne, dont le front est étroit, doit être préférée à la ligne. Peut-être fera-t-on valoir que la gerbe du shrapnel étant plus longue que large, une colonne atteinte sur le front sera battue sur toute sa largeur et toute sa profondeur; tandis que la ligne, à l'avantage d'être sans profondeur, ajoutera celui de n'être battue que sur une partie relativement étroite de son front. Le raisonnement pèche en ce qu'il ne tient compte que du coup isolé. En réalité, outre que la colonne offre moins de

¹ Le règlement d'infanterie français reproduit cette disposition sous chiffre 289, mais au lieu de parler de pertes assez sérieuses pour ébranler le moral de la troupe battue et arrêter sa marche, il se borne à dire «des pertes très sérieuses». Artilleurs et fantassins ont chacun leur point de vue.

Considérant l'énorme dépense de munitions résultant du tir progressif, le règlement français a prévu un autre tir d'efficacité qui permet au chef de batterie de régler mieux cette dépense : c'est la salve ou la rafale au commandement. Pour chaque salve ou rafale, le capitaine donne les commandements du tir sur hausse unique.

La hausse de départ est l'une des deux limites de la fourchette. Il échelonne les suivantes, de 100 en 100 m. ou de 50 en 50 m., mais toujours au commandement. La rafale sans fauchage est de deux coups par pièce.

chance d'être atteinte, la répartition du tir qui est la règle du tir d'efficacité supprime pour la ligne le bénéfice de l'étroitesse de la gerbe. Une compagnie en ligne présente ainsi toute chance d'être plus rapidement mise hors de combat que si elle est en colonne de marche, parce qu'elle sera plus rapidement soumise au tir d'efficacité. Bien plus, grâce au fauchage, elle restera tout aussi vulnérable si elle se forme sur un rang que si elle reste sur deux; la diminution de profondeur n'y changera rien. La seule différence est que son anéantissement coûtera à l'artilleur un minimum de douze projectiles au lieu de huit. L'augmentation de durée du tir, insignifiante, n'entre pas en ligne de compte.

Le capitaine remédiera d'ailleurs à l'inconvénient d'une trop grande profondeur en fractionnant sa colonne de marche. Séparant ses sections, il formera quatre petites colonnes d'une quinzaine de mètres de profondeur, suivant des directions parallèles. Il aura soin toutefois de ne pas former la colonne de compagnie qui offre à l'artillerie un front favorable au pointage et une densité favorable aux pertes. Il écartera assez les sections pour obliger l'artillerie à régler son tir sur une seule d'elles. L'intervalle devra être calculé de telle sorte qu'un shrapnel éclatant entre deux colonnes ne touche ni l'une ni l'autre. Vingt-cinq mètres suffiraient mais il y a des motifs d'élargir encore, sauf circonstances contraires. Un de ces motifs est tiré des nécessités du combat de l'infanterie. Dès l'instant que la compagnie abandonne les formations massées, autant préparer d'emblée la formation de combat en séparant les sections à intervalle de déploiement, soit une cinquantaine de mètres. Au regard du tir de l'artillerie, ces intervalles plus grands faciliteront des déplacements latéraux qui dérouteront le réglage; un chef de section pourra les effectuer sans se coller à ses voisins, avec lesquels il offrirait tout à coup à l'ennemi un front plus large et un but plus compact. Les grands intervalles élargiront les vides où le projectile éclate sans effets; ils amoindriront ainsi le résultat du tir d'efficacité surtout celui des artilleries qui ne pratiquent pas le fauchage. A trente mètres entre les sections, la compagnie occupe cent mètres de front, juste le front battu par une batterie; à cinquante mètres, elle dépasse ce front de moitié.

Dans le même but de contrecarrer la répartition du feu, il sera avantageux d'échelonner les sections. Si elles marchent à la même hauteur, le réglage sur l'une sert contre toutes; par la répartition, toutes sont atteintes par le tir sur la même hausse. L'échelonnement au contraire trompe l'observation. L'avantage est moindre, à la vérité, avec la méthode du tir progressif qui recherche l'arrosage d'une zone étendue plutôt qu'un tir précis.

Mais l'échelonnement procure un autre bénéfice que font ressortir les fig. 1 et 2 ci-dessous. A son défaut, les coups obliques

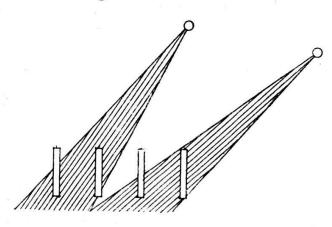


Fig. 1.

peuvent couvrir deux, trois, peut-être les quatre colonnes de la compagnie. Il est donc prudent de procéder vis-à-vis du tir oblique comme on procède vis-à-vis du tir de front et de ménager des distances aussi bien que des intervalles entre les colonnes.

La marche de l'infanterie par nombreux groupes complique encore le tir de réglage en prêtant à des confusions d'objectifs. « La désignation simple, claire, précise du but est la condition

indispensable d'un travail correct dans la batterie », dit le règlement de l'artillerie. Il est clair que de nombreux buts irrégulièrement distribués rendent beaucoup plus difficile l'accomplissement de cette condition indispensable.

D'aucuns feront observer que dès l'instant que la réduction du front diminue la vulnérabilité, il y aurait avantage à adop-

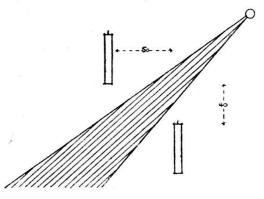


Fig. 2.

ter la colonne par deux plutôt que la colonne de marche. C'est exact lorsqu'on approche de moins longues portées et à la condition de diminuer l'effectif des groupes pour réduire leur profondeur. Mais aux longues distances, alors qu'il importe de faire gagner rapidement du terrain au plus grand nombre de fusils possible, l'avantage de la diminution du front, moins sensible que plus tard, est défavorablement compensé par plusieurs circonstances. La première est l'immanquable allongement de la colonne que connaît tout officier d'infanterie; cet allongement présente deux inconvénients entre autres : celui de la profondeur qui rétablit sous une autre forme la vulnérabilité perdue par la moindre largeur et celui d'offrir au tir oblique un objectif plus favorable à l'observation des coups, un objectif analogue à la ligne. Si l'on prétend diminuer la profondeur des colonnes en les formant par demi-sections, on crée trois autres inconvénients: on diminue les espaces vides entre les buts, on complique la direction du chef de compagnie, on prive au moins une des deux colonnes de la section du commandement immédiat d'un officier, commandement très désirable quand il s'agit d'une opération aussi délicate que les mouvements sous le feu du canon.

Car, à côté de l'invulnérabilité relative des formations, la mobilité est un second facteur de complication pour le réglage du tir. A ce point de vue aussi la petite colonne de section est supérieure à la ligne; elle est plus souple, plus maniable, elle s'insinue mieux dans les replis du sol, précipite son allure en meilleur ordre, est moins portée à se désunir. Elle est supérieure aussi à la colonne par deux parce que ses rangs et ses files gardent mieux la cohésion, que les hommes sont par conséquent mieux prêts à répondre instantanément et simultanément aux indications du chef.

Il est certain, cependant, qu'un moment arrive où même la section en colonne de marche devient un but trop facile à saisir. Ce sera le cas aux portées relativement courtes. Il faudra subdiviser le fractionnement de la compagnie. La campagne de Mandchourie en a démontré la nécessité. « Les compagnies, expose entre autres le lieutenant-colonel russe Neznamov, traversent les espaces découverts exposés au feu sérieux de shrapnels, suivant les circonstances, par sections, escouades, groupes; au besoin, en faisant courir un à un les hommes pour rejoindre les sous-officiers derrière lesquels ils se rassemblent. »

Mais quand on en est là, c'est qu'on a pénétré dans la zone des feux tout à fait efficaces de l'artillerie. Ce qu'il faut alors à l'infanterie pour progresser, c'est l'appui de ses propres batteries. Cet objet n'appartient pas au présent chapitre de l'étude du règlement.

Fermant donc la parenthèse et revenant au mouvement de la compagnie fractionnée dans ses éléments principaux, insistons sur le fait qu'il appartient au chef d'une unité d'infanterie quelconque d'user de tous les moyens pour dérouter le réglage du tir de l'artillerie et qu'il y parviendra en variant continuellement les allures, les directions de marche et les attitudes de sa troupe. Voit-il une salve éclater à 2 ou 300 m. en avant de lui, il accélère afin d'éviter le coup long qui suivra. L'éclatement se produit-il à 2 ou 300 m. en arrière, il faut se hâter encore pour dépasser la zone du coup court. Le coup long a-t-il porté peu en arrière, à continuer le mouvement on risque le coup court; mieux vaut suspendre la marche, se terrer un instant, disparaître aux regards de l'observateur. Les projectiles arrivent-ils en bonne direction, vite un déplacement latéral de vingt ou trente mètres, puis retour à la ligne primitive quand les obus ont suivi le déplacement.

Si, néanmoins, le chef s'aperçoit que l'artillerie serre sa fourchette et que le tir d'efficacité va commencer, il ne lui reste plus d'autre ressource que de se jeter à terre avec tout son monde et d'attendre que la rafale ait passé. Il importe de serrer les rangs de près, de façon à réduire la surface occupée et surtout pour que les sacs des files d'avant abritent les hommes des files d'arrière. Les atteintes efficaces, c'est-à-dire propres à causer une blessure sérieuse, seront ainsi peu nombreuses. Le sac est une ample protection contre les balles du shrapnel; même les vêtements amortissent le choc si le projectile n'éclate pas à bonne hauteur et bonne distance; la tête est le seul point très vulnérable qu'il faut abriter le plus possible derrière le sac d'un chef de file. Une fois la rafale passée, on reprend le mouvement dès que l'état moral le permet. Car il ne faut pas se faire d'illusion et s'imaginer que les choses se passent sur le terrain aussi facilement qu'on les écrit sur le papier. Le bruit des obus éclatant sur les têtes, le sifflement des balles, leur crépitement en heurtant le sol dans un vaste rayon sont de puissants agents d'émotion; l'atteinte morale est plus redoutable que les pertes; il faut une grande énergie et un sang-froid peu ordinaire pour supporter sans trop longue dépression de l'âme l'orage formidable et que sa brusquerie fait paraître plus violent encore, déchaîné par une batterie de canons à tir rapide.

F. Feyler, lieut.-col.